



Assemblée générale

Distr. générale
15 septembre 2010
Français
Original : anglais/espagnol

Soixante-cinquième session

Point 99 bb) de l'ordre du jour provisoire*

Désarmement général et complet : transparence dans le domaine des armements

Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Additif**

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Informations communiquées par les gouvernements	2
A. Tableau synoptique des réponses des gouvernements	2
B. Réponses reçues des gouvernements concernant les transferts d'armes classiques	3
III. Informations communiquées par les gouvernements au sujet des dotations militaires et des achats liés à la production nationale	16
IV. Informations communiquées par les gouvernements sur les transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre	26
Annexe	
Vues exprimées par les gouvernements conformément aux paragraphes 6 a) et b) de la résolution 64/54 de l'Assemblée générale	40

* A/65/150.

** Ces informations ont été reçues après la présentation du rapport principal.



II. Informations communiquées par les gouvernements

A. Tableau synoptique des réponses des gouvernements¹

État	Date de réception du rapport	Informations sur les exportations	Informations sur les importations	Informations générales			
				Dotations militaires	Achats liés à la production nationale	Transferts internationaux d'armes légères	
1. Antigua-et-Barbuda	25 août 2010	Néant	Néant				Néant
2. Argentine ^a	28 juillet 2010	Néant	Oui	Oui	Néant		Néant
3. Brésil ^b	23 août 2010	Oui					
4. Danemark ^c	28 juillet 2010	Oui					
5. Hongrie	29 juillet 2010	Oui	Néant	Oui			Oui
6. Israël	10 août 2010	Oui	Oui				
7. Italie	28 juillet 2010	Néant	Oui	Oui	Oui		Oui
8. Liban	22 juillet 2010	Néant	Néant		Néant		Néant
9. Malaisie	18 août 2010	Néant	Oui				
10. Nouvelle-Zélande	31 août 2010	Néant	Oui		Néant		
11. Pologne	28 juillet 2010	Oui	Oui	Oui	Oui		Oui
12. Portugal	20 juillet 2010	Néant	Oui				Néant
13. Slovaquie	25 août 2010	Oui	Oui	Oui	Oui		Oui
14. Thaïlande	18 août 2010	Néant	Oui				Oui

^a L'Argentine a également fourni des informations sur ses dotations d'armes légères et de petit calibre.

^b Le Brésil a fourni des informations sur ses exportations.

^c Le Danemark a fourni des informations complémentaires sur ses exportations.

¹ Les communications adressées par Antigua-et-Barbuda, l'Argentine, la Hongrie, Israël, l'Italie, le Liban, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie et la Thaïlande portent à 63 le nombre de réponses reçues des gouvernements.

B. Réponses reçues des gouvernements concernant les transferts d'armes classiques

Argentine

Pays déclarant : Argentine

Original : espagnol

Informations générales : oui

Points de contact nationaux : non

Année civile : 2009

Date de présentation : 28 juillet 2010

Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
IV. Avions de combat	États-Unis d'Amérique	2	Suède		SAAB-340B	Transport

Brésil

Pays déclarant : Brésil

Original : anglais

Informations générales : non

Points de contact nationaux : oui

Année civile : 2009

Date de présentation : 23 août 2010

Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Malaisie	1			Lance-roquettes multitube ASTROS	

Danemark

Pays déclarant : Danemark

Original : anglais

Informations générales : oui

Points de contact nationaux : oui

Année civile : 2009

Date de présentation : 28 juillet 2010

Exportations

A		B	C	D	E	Observations	
Catégorie (I à VII)		État(s) importateur(s) final(s)	Nombre de pièces	État d'origine (autre que l'exportateur)	Lieu intermédiaire (le cas échéant)	Description de la pièce	Remarques concernant le transfert
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre		Lituanie	1	Italie		Canon de 76 mm OTO MELARA à usage naval	
IV. Avions de combat		États-Unis d'Amérique	1			CF-104 G	Imm. : R-704
VII. Missiles et lanceurs de missiles	a)	Finlande Estonie	202	Allemagne Espagne		100 roquettes, n° ONU 0181, classe 1.1E C90-CR-AM(M3) 100 roquettes, n° ONU 0181, classe 1.1E C90-CR-AM(M3) 2 roquettes, n° ONU 0181, classe 1.1E avec charge d'éclatement	Articles uniquement en transit au Danemark
	b)						

Hongrie

Pays déclarant : Hongrie

Original : anglais

Informations générales : oui

Points de contact nationaux : oui

Année civile : 2009

Date de présentation : 29 juillet 2010

Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	Ukraine	8	Union soviétique		BTR-80	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	République tchèque	5	Union soviétique		BM-21	
		10	Union soviétique		Obusier 2S1 SP	
		1	Union soviétique		BRM-1K	

Israël

Pays déclarant : Israël

Original : anglais

Informations générales : oui

Points de contact nationaux : oui

Année civile : 2009

Date de présentation : 10 août 2010

Exportations^a

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
					<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>		
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	États-Unis	57			Mortier de 120 mm	
	d'Amérique	30			Mortier de 120 mm KARDOM	
	Portugal	33			Mortier de 81 mm	
	Colombie	12			Mortier de 81 mm	
	Botswana	18			Mortier de 120 mm	
Ouganda	3			Canon autoporté de 155 mm		

Importations^a

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
					<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>		
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	États-Unis	16			Porte-mortier M-1064A3	
	d'Amérique					

^a Critère utilisé par Israël pour la notification des transferts : transfert effectif du matériel hors de son territoire ou sur son territoire.

Italie

Pays déclarant : Italie

Original : anglais

Informations générales : oui

Points de contact nationaux : non

Année civile : 2009

Date de présentation : 28 juillet 2010

Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
II. Véhicules blindés de combat	Suède	25			Véhicules blindés légers BV-206S	

Malaisie

Pays déclarant : Malaisie

Original : anglais

Informations générales : non

Points de contact nationaux : oui

Année civile : 2009

Date de présentation : 18 août 2010

Importations

<i>A</i>		<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>		<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille		Pologne	18			PT-91M	
IV. Avions de combat		Fédération de Russie	6			Su-30MKM	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	a)	Brésil	1			Lance-roquettes multitube universel ASTROS II	
			2 304			ASTROS II SS-30	
			928			ASTROS II SS-40	
		Chine	64			Missiles de défense ultrarapprochée	
			16			Mécanisme de lancement de missiles de défense ultrarapprochée	
	b)						

Nouvelle-Zélande

Pays déclarant : Nouvelle-Zélande

Original : anglais

Informations générales : oui

Points de contact nationaux : non

Année civile : 2009

Date de présentation : 31 août 2010

Importations^a

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
VI. Navires de guerre	Australie	2			Patrouilleur océanique (85 m, 1 900 t)	

^a La Nouvelle-Zélande utilise la date de mise en service comme critère pour la notification de ses importations d'armes.

Pologne

Pays déclarant : Pologne

Original : anglais

Informations générales : oui

Points de contact nationaux : oui

Année civile : 2009

Date de présentation : 28 juillet 2010

Exportations

A		B	C	D	E	Observations	
Catégorie (I à VII)		État(s) importateur(s) final(s)	Nombre de pièces	État d'origine (autre que l'exportateur)	Lieu intermédiaire (le cas échéant)	Description de la pièce	Remarques concernant le transfert
I. Chars de bataille		Malaisie	18			PT-91M	Ministère de la défense
		République tchèque	54			T-72	Destinés au marché tchèque (pièces détachées)
VII. Missiles et lanceurs de missiles	a)						
	b)	Indonésie	81			Lanceur mobile de missiles GROM POPRAD	Ministère de la défense
			4				

Importations

A		B	C	D	E	Observations	
Catégorie (I à VII)		État(s) exportateur(s)	Nombre de pièces	État d'origine (autre que l'exportateur)	Lieu intermédiaire (le cas échéant)	Description de la pièce	Remarques concernant le transfert
VII. Missiles et lanceurs de missiles	a)	Israël	27				
	b)						

Portugal

Pays déclarant : Portugal

Original : anglais

Informations générales : oui

Points de contact nationaux : oui

Année civile : 2009

Date de présentation : 20 juillet 2010

Importations

<i>A</i>		<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>		<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille		Pays-Bas	10			Leopard-2	Destinés à l'armée portugaise
VI. Navires de guerre		Pays-Bas	1			Frégate de la classe M	Destinée à la marine portugaise
VII. Missiles et lanceurs de missiles	a)	Pays-Bas	4			Missiles Harpoon	Destinés à la marine portugaise
	b)		16				

Slovaquie

Pays déclarant : Slovaquie

Original : anglais

Informations générales : oui

Points de contact nationaux : oui

Année civile : 2009

Date de présentation : 25 août 2010

Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) importateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
I. Chars de bataille	République tchèque	1			T-72	
II. Véhicules blindés de combat	Allemagne	1			Véhicule de dépannage T-72 VT	
	République tchèque	11			OT-90, 6 sans tourelle et 5 avec tourelle	
		3			Véhicule de commandement OT-90VP	
		3			Véhicule de dépannage OT-90VPV	
		27			BVP-1	
		13			BRDM-2	
		1			BVP PASUV	
		4			Véhicule de combat de l'artillerie BPSV	
		6			Véhicule de dépannage VT-55	
	2			Véhicule de combat BVP-DTP 90/55		
Royaume-Uni	1			OT-65 « Fuga » sans canon		
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	République tchèque	10			Lance-roquettes RM-70 de 122 mm	
		26			Obusier automoteur de 152 mm ShKH modèle 77 « DANA »	
IV. Avions de combat	République tchèque	26			MiG-21	

Imports

A		B	C	D	E	Observations	
Catégorie (I à VII)		État(s) exportateur(s)	Nombre de pièces	État d'origine (autre que l'exportateur)	Lieu intermédiaire (le cas échéant)	Description de la pièce	Remarques concernant le transfert
II. Véhicules blindés de combat		Italie	3			IVECO M65E19WM 4x4 (protection balistique), avec RCWS (système d'armement télécommandé Samson)	
			7			IVECO M65E19WM 4x4 (protection balistique), sans RCWS	
		République tchèque	2			TATRA T815-7 type T815-790 R99 38 300 8x8.1R-P avec cabine blindée	
			1			TATRA T815-7 type T815-780 R59 19 270 4x4.1R-P avec cabine blindée	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre		République tchèque	1			Canon de 100 mm pour char T-55	
		Slovénie	3			Mortier M5 de 120 mm	
IV. Avions de combat		Israël	2			Drone Skylark I-LE	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	a)	Hongrie	10 498			Missiles antichars guidés 9M14P1 – « MALJUTKA »	
	b)						

Thaïlande

Pays déclarant : Thaïlande

Original : anglais

Informations générales : oui

Points de contact nationaux : oui

Année civile : 2009

Date de présentation : 18 août 2010

Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	France	5			Système d'artillerie mobile de 155 mm	Achat

III. Informations communiquées par les gouvernements au sujet des dotations militaires et des achats liés à la production nationale

Argentine

a) Dotations en armes lourdes

<i>Catégorie</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Description de la pièce</i>
I. Chars de bataille	232	TAM
	51	AMX -13
	120	SK 105
	90	Sherman
	4	Patagon
II. Véhicules blindés de combat	617	Autochenille-M-113-AMX-13-TAM, véhicule de combat
	145	Panhard-Mowag-Glover, véhicule de reconnaissance
	54	M-548-M106, véhicule blindé de transport
	3	HUMMER M998, transmissions
	11	LVTP-7, véhicule amphibie à chenilles
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	42	Canon AP de 155 mm pour AMX-TAM, artillerie blindée
	125	Canon de 155 mm, artillerie moyenne
	11	Obusier de 155 mm, artillerie moyenne
	6	Obusier AP de 105mm, artillerie légère
	77	Obusier de 105mm, artillerie légère
	354	Mortier de 120 mm, mortiers lourds
IV. Avions de combat	923	Mortier de 81mm, mortiers moyens
	119	A4/AR-S/Étendard – Pucara IA-58 – Mirage II et V – Tracker
	31	Orion P3B – OV1D Mohawk – Beechcraft B-200 – Lear Jet L35 – Boeing 707
	18	Fiat G 222 – Sabre Liner – Cessna T207 – Merlin III, IV – Casa 212 – Porter PL-6
	72	Saab 340B – Hercules C130 B, H, KC – Fokker F-27/8 – Lear Jet 60 – Cessna 182 – Aero Commander 500 – Twin Otter DHC6
125	AB 180 – Mentor T45 – Tucano – Planeurs – PA25/28 et R/31/34 – Cessna 206 – Mentor T34 – IA63/46	
V. Hélicoptères d'attaque	53	A 109 Augusta – UH 1H/UH – Bell Huey II – Sea King II-3
	9	Fennec AS-555-SN – SA 315 Lama
	3	Bell 212 – Augusta II-3
	10	SA 332 Super Puma – Alouette A1-UH 3H
	22	Hughes 500 – Bell 212

<i>Catégorie</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Description de la pièce</i>
VI. Navires de guerre	3	Sous-marin
	4	Destroyer
	2	Navire de transport
	9	Corvette
	2	Patrouilleur
	5	Navire d'appui opérationnel
	2	Vedette rapide
	3	Navire polyvalent
1	Bâtiment de soutien logistique	
VII. Missiles et lanceurs de missiles MANPADS	18	MM
	10	AM
	6	RBS-70
	3	Missiles Roland
	9	TOW 2 A
	4	LzCh Cal 105 SLAM

b) Dotations en armes légères

<i>Catégorie</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Description de la pièce</i>
1. Mitrailleuses lourdes	68	Cal. 20 mm
	1 486	Cal. 12,7 mm
	2 943	Cal. 7,62 mm
2. Lance-grenades portatifs, avec ou sans affût	20	Cal. 40 mm
3. Canons antichars portatifs	72	Canon SR de 75 mm
4. Fusils sans recul		
5. Lance-missiles et systèmes de roquettes antichars portatifs	1 061	Lance- roquettes Instalaza
6. Mortiers de calibre inférieur à 75 mm	169	Cal. 60 mm
7. Divers	135	Canon AA de 40 mm
	12	Canon AA de 35 mm
	42	Canon AA de 30 mm
	247	Canon AA de 20 mm

c) Dotations en armes de petit calibre

<i>Catégorie</i>	<i>Dotations militaires</i>	<i>Description de la pièce</i>
1. Revolvers et pistolets à chargement automatique	42 621 3 842	Pistolets de 9 mm – 22 et 45 Revolvers 38/44
2. Fusils et carabines	111 770 4 899 444 1 856 554	FAL de 7,62 mm FAP de 7,62 mm Fusils de 7,65 mm Fusils Carabines
3. Mitraillettes	4 311	Pistolets-mitrailleurs de 9 mm
4. Fusils d'assaut	1 029	Fusils de 5,56 mm
5. Mitrailleuses légères		
6. Divers	1 039	Fusils de chasse

Hongrie

Dotations militaires au 31 décembre 2009

<i>Catégorie (I à VII)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine</i>	<i>Description de la pièce</i>
I. Chars de bataille	158		1 T-55 2 T-72
II. Véhicules blindés de combat	625		422 BTR-80 11 BTR-80 MPAEJ 3 BTR-80 MPFJ 11 BRM-1K 178 BTR-80
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	175	Union soviétique	50 mortiers 37M de 82 mm 1 mortier 2K21 de 82 mm 2 canons antichars D-44 de 85 mm 3 canons antichars MT-12 de 100 mm 84 obusiers 2S1 SP 32 obusiers D-20 2 obusiers M-30 1 mortier M120 modèle 38/43
IV. Avions de combat	109		58 MiG-21 4 MiG-23 25 MiG-29 8 Su-22 14 Saab 39 Gripen
V. Hélicoptères d'attaque	50		(50) Mi-24
VI. Navires de guerre	Néant		
VII. Missiles et lanceurs de missiles	94 systèmes portatifs de défense antiaérienne 228 missiles	Union soviétique Union soviétique France France	49 systèmes portatifs de défense antiaérienne 9P519 (Igla) 76 missiles 9M313 45 systèmes portatifs de défense antiaérienne Mistral-2 152 missiles Mistral-2

Note : Données au 31 décembre 2009 pour les dotations militaires des forces armées et des forces de sécurité intérieures, ainsi que pour les matériels mis hors service, utilisés pour la recherche-développement ou sur le point d'être exportés.

Israël

Informations générales concernant les politiques et les législations nationales

S'agissant du contrôle des armements, qui complète les efforts déployés par la communauté internationale dans le cadre du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies, Israël participe activement aux négociations internationales sur l'élargissement de la Convention sur les armes classiques, afin de traiter des problèmes humanitaires causés par l'emploi aveugle et irresponsable de certaines de ces armes, comme il l'a fait avec les armes à laser aveuglantes, les mines antipersonnel, les mines antivéhicules, les restes explosifs de guerre et d'autres munitions, dont les munitions à dispersion. En tant que partie à la convention susmentionnée, Israël maintient également son moratoire unilatéral sur l'ensemble des ventes, des exportations et des transferts de mines antipersonnel (qui est actuellement en vigueur jusqu'en juillet 2011 et qu'il a l'intention de reconduire pour une nouvelle période de trois ans, jusqu'en juillet 2014). Il participe également aux consultations préparatoires en vue de la négociation d'un futur traité sur le commerce des armes en 2012.

Israël considère que le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, sous tous ses aspects, et l'utilisation de ces armes à des fins illégales, notamment par des terroristes, constitue une menace imminente pour la sécurité et la stabilité dont pâtissent les populations civiles et la société. Ce commerce illicite entrave également le développement et les efforts de reconstruction et de relèvement après les conflits. À cet égard, Israël a pris part aux négociations du Groupe de travail des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et se conforme aux directives opérationnelles de l'instrument international adopté par l'Assemblée générale le 8 décembre 2005 visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites. Par ailleurs, Israël a notamment demandé que soit établie, dans le cadre d'un traité sur le commerce des armes, une règle claire et détaillée qui interdise la cession d'armes à des terroristes.

En 2007, Israël a renforcé ses instruments juridiques régissant le contrôle des exportations liées à la défense en promulguant une nouvelle loi relative à ce contrôle qui apporte un certain nombre de changements par rapport à la législation antérieure et notamment adopte les listes de contrôle de l'Arrangement de Wassenaar, améliore et officialise le processus de consultation entre les autorités compétentes (Ministère de la défense, Ministère des affaires étrangères et Ministère de l'industrie, du commerce et du travail), et renforce les mécanismes de mise en œuvre. Les autorités compétentes israéliennes continuent d'informer les industries du secteur de la défense afin de leur faire connaître les dispositions pertinentes de la nouvelle loi. Outre ces faits nouveaux sur le plan législatif, il a été mis en place une Division du contrôle des exportations d'équipements de défense au sein du Ministère de la défense et un Département du contrôle des exportations d'équipements de défense au sein de Ministère des affaires étrangères, afin de consolider et renforcer les services de contrôle des exportations existants.

Conformément à son dispositif législatif et réglementaire exhaustif régissant le contrôle des exportations, Israël contrôle minutieusement la fourniture d'armes, de technologie militaire, de services connexes et de produits à double usage. Compte

tenu de la menace particulière qu'ils représentent, Israël soumet à un contrôle très rigoureux les systèmes portables de défense antiaérienne (MANPADS), conformément aux principes de l'Arrangement de Wassenaar, tels qu'ils ont été adoptés par la réunion plénière de l'Arrangement en décembre 2003.

De plus, Israël soumet le transfert des armes classiques, y compris des armes légères et de leurs munitions, à d'importantes restrictions et interdictions auxquelles sont subordonnées les décisions d'accorder ou de refuser les autorisations de mise sur le marché et/ou les licences d'exportation. Il s'agit notamment de restrictions découlant du respect des traités pertinents relatifs au contrôle des armements et des régimes de contrôle des exportations auxquels Israël a adhéré, des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et des interdictions de fournir des armes à des acteurs non étatiques ainsi qu'à des groupes subversifs ou clandestins ou de les exporter vers des zones où il y a un risque imminent que ces armes soient détournées localement et disséminées et recédées illégalement ou qu'elles tombent entre les mains de terroristes ou d'entités ou d'États qui les soutiennent.

Italie

Dotations militaires et achats liés à la production nationale

<i>Catégorie (I à VII)</i>		<i>Dotations militaires</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
I.	Chars de bataille	1 196	Néant
II.	Véhicules blindés de combat	3 248	9 VBL « FRACCIA » 8x8 12 VBL « PUMA » 4x4
III.	Systèmes d'artillerie de gros calibre	1 536	20 obusiers automoteurs PZH 2000
IV.	Avions de combat	402	Néant
V.	Hélicoptères d'attaque	127	Néant
VI.	Navires de guerre	51	Néant
VII.	Missiles et lanceurs de missiles	4 828	Néant
	a)		
	b)	164	Néant

Pologne

Dotations militaires et achats liés à la production nationale (données au 1^{er} janvier 2010)

Catégorie (I-VII)	Sous-catégorie	Type	Nombre de pièces	Achats liés à la production nationale
I. Chars de bataille	Total		900	
		Leopard 2	128	
		T-72	540	
		PT-91	232	
II. Véhicules blindés de combat (dotés d'une arme ayant un calibre d'au moins 12,5 mm ou d'un lance-missile)	Total		1 480	55
	VBTT	OT-64	19	
	VBCI	BMP-1, BRM-1, Rosomak	1 461	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre (au moins 75 mm)	Total		1 237	19
	CANON/OBUSIER		706	
		2S1 DE122 mm	524	
		Ob. M30 de 122 mm	2	
		Dana SP GH de 152 mm	106	
		Canon 2S7 SP de 203 mm	4	
		D-44 de 85 mm	70	
	MORTIER		270	
		M120 de 120 mm	151	
		2B11/2S12 Sani de 120 mm	16	
		M-98 de 98 mm	99	
		2B9M de 82 mm	4	
	Lance-grenades	Carl Gustaw 84 mm	18	
LRM		243		
	BM-21 de 122 mm	194		
	RM -70 de 122 mm	30		
	WR-401 Langusta	19		
IV. Avions de combat	Total		131	
		MiG-29	34	
		SU-22	49	
		F-16	48	
V. Hélicoptères d'attaque	Total		90	
		Mi-24	27	
		Mi-2URP	20	
		W-3W <i>Sokół</i>	43	

<i>Catégorie (I-VII)</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>Type</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
VI. Navires de guerre		t.OHP, t.877; t.620; t.863; t.874; t.570; t.888; t.767; t.130Z; ZP-1200; B-199; t.206; t.151, t.1241RE; t.Kobben.	31	
VII. Missiles et lanceurs de missiles	Systèmes portatifs de défense antiaérienne			

Armes classiques hors service en attente de traitement

<i>Catégorie (I-VII)</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>Type</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Observations</i>
I. Chars de bataille	Total		6	
		T-72	6	
II. Véhicules blindés de combat (dotés d'une arme ayant un calibre d'au moins 12,5 mm ou d'un lance-missile)	Total		66	
		SCOT	41	
		BRDM-2	25	
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre (au moins 75 mm)	Total		63	
	CANON/OBUSIER	D-44 de 85 mm	33	
	MORTIER	mod.37 de 82 mm	29	
		mod.43 de 120 mm	1	
IV. Avions de combat	Total		8	
		MiG-21	3	
		SU-22	5	
V. Hélicoptères d'attaque				
VI. Navires de guerre		t.1241RE; t.205, t.776; t.861	6	
VII. Missiles et lanceurs de missiles		Missiles Luna	94	Dont seulement 37 sont dotés d'ogives

Slovaquie

Dotations militaires et achats liés à la production nationale au 1^{er} janvier 2010

<i>Catégorie (I-VII)</i>		<i>Dotations militaires</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Achats liés à la production nationale</i>
I.	Chars de bataille	232	T-72	Néant
II.	Véhicules blindés de combat	430	BMP-1, BMP-2, OT-64, TATRAPAN 6 x 6	TATRAPAN 6 x 6 – 1 unité
III.	Systèmes d'artillerie de gros calibre	162	Obusier D-30, canon-obusier M77 SP, canon-obusier M2000 SP, mortier M1982, mortier Pram SP, RM-70	Néant
IV.	Avions de combat	23	Mig-29, Su-22	Néant
V.	Hélicoptères d'attaque	16	Mi-24	Néant
VI.	Navires de guerre	0		Néant
VII.	Missiles et lanceurs de missiles	a)	0	Néant
		b)	1 337	9M32m, 9M39

IV. Informations communiquées par les gouvernements sur les transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre

Hongrie

Informations sur les transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre

Exportations

A	B	C	D	E	Observations	
	<i>État(s) importateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
Armes de petit calibre						
1. Revolvers et pistolets à chargement automatique	États-Unis Roumanie	3 850 24			PA-63	
2. Fusils et carabines	États-Unis Roumanie	16,000 194			SA-2000M 7,62 x 39 mm Fusils de chasse	
3. Pistolets mitrailleurs	États-Unis	4 637			AMD-65 7,62 x 39 mm	
5. Mitrailleuses légères	République tchèque	700	Union soviétique/ Fédération de Russie		PKT 7,62 mm	Réduction des stocks et pièces détachées pour l'industrie
Armes légères						
1. Mitrailleuses lourdes	République tchèque	817 31 82 817	Union soviétique/ Fédération de Russie Union soviétique/ Fédération de Russie Union soviétique/ Fédération de Russie Union soviétique/ Fédération de Russie		KPVT 14,5 mm 12,7 mm GSh-23 23 mm NR-30 30 mm	Réduction des stocks et pièces détachées pour l'industrie

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) importateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
5. Lance-missiles et lance-roquettes antichars portatifs	Royaume-Uni	10	Union soviétique/ Fédération de Russie		9P135	
7. Divers	République tchèque	150	Union soviétique/ Fédération de Russie		Canon antiaérien ZU-2 de 14,5 mm	Réduction des stocks et pièces détachées pour l'industrie

Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
Armes de petit calibre						
1. Revolvers et pistolets à chargement automatique	Allemagne Autriche Croatie États-Unis République tchèque	188 182 12 36 18				Armes de tir sportif et de chasse exclusivement
2. Fusils et carabines	Allemagne Autriche Chypre États-Unis Finlande France Italie République tchèque	229 21 18 216 261 80 10 30 112	Fédération de Russie			Armes de tir sportif et de chasse exclusivement
Armes légères						
2. Lance-grenades portatifs, amovibles ou montés	Croatie	1				Destiné à des essais

Italie

Informations sur les transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre

Exportations

A	B	C	D	E	Observations	
	<i>État(s) importateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
Armes de petit calibre						
1. Revolvers et pistolets à chargement automatique	Afrique du Sud Albanie Algérie Argentine Australie Barbade Brésil Canada Chili Chine Costa Rica Égypte Émirats arabes unis Équateur États-Unis Éthiopie Fédération de Russie Guatemala Honduras Inde Indonésie Islande Jamahiriya arabe libyenne Japon Jordanie Kazakhstan Kirghizistan Koweït Malaisie Maroc	5 703 556 6 3 226 369 92 10 1 117 231 339 249 1 24 3 825 107 117 1 3 250 93 12 86 2 7 500 547 164 2 3 768 840 3 826				

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) importateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
	Mexique	17 040				
	Norvège	269				
	Nouvelle- Zélande	42				
	Oman	3				
	Pakistan	296				
	Panama	65				
	Pérou	6				
	Philippines	97				
	Qatar	6				
	République de Corée	47				
	République démocratique populaire lao	10				
	République de Moldova	18				
	République- unie de Tanzanie	288				
	Sénégal	100				
	Singapour	3				
	Suisse	511				
	Thaïlande	14 151				
	Tunisie	3				
	Turquie	102				
	Ukraine	1 532				
	Uruguay	72				
	Venezuela (République bolivarienne du)	16 706				
	Vietnam	6				
	Yémen	595				
2. Fusils et carabines	Afrique du Sud	358				
	Albanie	1 640				
	Andorre	156				
	Argentine	670				
	Arménie	397				
	Australie	3 675				
	Azerbaïdjan	140				

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) importateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
	Bahamas	65				
	Bahreïn	7				
	Bangladesh	22				
	Barbade	8				
	Bélarus	72				
	Bosnie- Herzégovine	5				
	Brésil	98				
	Cameroun	73				
	Canada	7 948				
	Chili	11 800				
	Chine	24				
	Costa Rica	89				
	Croatie	556				
	Cuba	3				
	Égypte	9 783				
	El Salvador	13				
	Émirats arabes unis	1 435				
	Équateur	65				
	États-Unis	203 501				
	Éthiopie	2				
	ex-République yougoslave de Macédoine	49				
	Fédération de Russie	19 075				
	Géorgie	125				
	Guatemala	60				
	Guyana	6				
	Honduras	6				
	Inde	24				
	Indonésie	27				
	Iraq	10				
	Islande	145				
	Israël	4				
	Jamahiriya arabe libyenne	3 706				
	Jamaïque	1				
	Japon	243				

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) importateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
	Jordanie	2 320				
	Kazakhstan	288				
	Kenya	32				
	Kirghizistan	32				
	Koweït	659				
	Malaisie	497				
	Maroc	1 861				
	Maurice	13				
	Mexique	204				
	Namibie	2				
	Népal	2				
	Norvège	3 789				
	Nouvelle- Zélande	1.078				
	Ouzbékistan	82				
	Paraguay	40				
	Pérou	2				
	Philippines	94				
	Qatar	21				
	République de Corée	102				
	République de Moldova	147				
	République dominicaine	109				
	Sénégal	2				
	Serbie	482				
	Singapour	76				
	Suisse	803				
	Suriname	10				
	République- unie de Tanzanie	5				
	Thaïlande	25				
	Trinité-et- Tobago	4				
	Tunisie	197				
	Turquie	859				
	Ukraine	4 221				
	Uruguay	100				

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) importateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
	Venezuela(République bolivarienne du)	320				
	Vietnam	4				
	Yémen	20				

Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
Armes de petit calibre						
1. Révolvers et pistolets à chargement automatique	Allemagne	113				
	Barbade	120				
	Canada	47				
	Émirats arabes unis	415				
	États-Unis	6 300				
	Israël	73				
	Suisse	332				
	Turquie	26				
2. Fusils et carabines	Allemagne	156				
	Australie	34				
	Autriche	3				
	Bélarus	1				
	Belgique	1				
	Brésil	70				
	Canada	3				
	Chine	646				
	Croatie	1				
	Égypte	1				
	États-Unis	29				
	Finlande	7				
	France	1				
	Japon	67				
	Nouvelle-Zélande	13				

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
	Royaume-Uni	60				
	Serbie	228				
	Suisse	869				
	Turquie	7 710				

Pologne

Informations sur les transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre

Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
Armes de petit calibre						
1. Revolvers et pistolets à chargement automatique	Israël États-Unis d'Amérique Autriche Afghanistan Tchad	1 658 6 005 1 000 156 69			P-64, P83, TT	Force internationale d'assistance à la sécurité, OTAN EUFOR/MINURCAT
2. Fusils et carabines	Afghanistan Tchad États-Unis d'Amérique Autriche République tchèque	78 1 1 750 917 2 000 4 13			Tantal, m.88 7,62mm PPS, m.43, articles remis en service	Force internationale d'assistance à la sécurité, OTAN EUFOR/MINURCAT
3. Pistolets mitrailleurs	Afghanistan	73				Force internationale d'assistance à la sécurité, OTAN
4. Fusils d'assaut	Afghanistan Tchad États-Unis d'Amérique	1 629 141 1			AKMS 7,62x39mm Fusil semi-automatique de 5,56mm	Force internationale d'assistance à la sécurité, OTAN EUFOR/MINURCAT
5. Mitrailleuses légères	Afghanistan	14				Force internationale d'assistance à la sécurité, OTAN
Armes légères						
1. Mitrailleuses lourdes	Afghanistan	70				Force internationale d'assistance à la sécurité, OTAN
2. Lance-grenades portatifs, amovibles ou montés	Afghanistan	106				Force internationale d'assistance à la sécurité, OTAN

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
3. Canons antichars portatifs	Afghanistan	4				Force internationale d'assistance à la sécurité, OTAN
4. Fusils sans recul	Afghanistan	43				Force internationale d'assistance à la sécurité, OTAN
5. Lance-missiles et lance-roquettes antichars portatifs	Indonésie	12			Système antiaérien ZUR de 23mm	
6. Mortiers de calibre inférieur à 75 mm	Afghanistan	12				Force internationale d'assistance à la sécurité, OTAN
7. Divers	Afghanistan	4			Canons antiaériens portatifs	Force internationale d'assistance à la sécurité, OTAN

Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
Armes de petit calibre						
1. Revolvers et pistolets à chargement automatique	Afghanistan Suisse Tchad Liban	159 13 125 4				
2. Fusils et carabines	États-Unis d'Amérique Allemagne Belgique Suisse Tchad	36 50 21 8 12			Remington 870 Heckler&Koch SCAR-L de 7,62mm	
3. Pistolets mitrailleurs	Allemagne Suisse	10 1			H&K MP-5	
4. Fusils d'assaut	Afghanistan Tchad	162 1				
5. Mitrailleuses légères	Suisse Liban Tchad	3 3 7				

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
Armes légères						
1. Mitrailleuses lourdes	Afghanistan Tchad	13 1				
2. Lance-grenades portatifs, amovibles ou montés	Tchad	8				
5. Fusils sans recul	Afghanistan	3				
6. Lance-missiles et lance-roquettes antichars portatifs	Tchad	16				

Slovaquie

Informations sur les transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre

Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
Armes de petit calibre						
1. Revolvers et pistolets à chargement automatique	Belgique République tchèque Allemagne Danemark Grèce Indonésie Italie Malaisie Fédération de Russie États-Unis d'Amérique	29 31 10 20 5 30 26 40 4 903 1 205				
2. Fusils et carabines	France	1 657				
Armes légères						
2. Lance-grenades portatifs, amovibles ou montés	République tchèque	198				
4. Fusils sans recul	Azerbaïdjan République tchèque	1 94				

Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
Armes de petit calibre						
1. Revolvers et pistolets à chargement automatique	Autriche République tchèque Allemagne Finlande Croatie Italie	619 834 739 3 30 38				

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
	Turquie	22				
	États-Unis d'Amérique	249				
2. Fusils et carabines	Autriche	31				
	Chine	2				
	République tchèque	493				
	Allemagne	803				
	Suisse	6				
	Italie	378				
	Inde	97				
	Turquie	12				
	États-Unis d'Amérique	281				
	Royaume-Uni	2				
3. Pistolets mitrailleurs	République tchèque	302				
4. Fusils d'assaut	Serbie	1				
	Allemagne	42				
	République tchèque	1				
	Royaume-Uni	3				
5. Mitrailleuses légères	Belgique	8				
Armes légères						
2. Lance-grenades portatifs, amovibles ou montés	Allemagne	9				

Thaïlande

Informations sur les transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre

Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
	<i>État(s) exportateur(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
Armes de petit calibre						
1. Revolvers et pistolets à chargement automatique	Autriche	200			Pistolets automatique de 9mm	
2. Fusils et carabines	Israël	4 163			Fusils de 5,56 mm	
	États-Unis d'Amérique	183			Fusils de 5,56 mm	
5. Mitrailleuses légères	Belgique	174			7,62mm	
6. Divers	Turquie	100			Fusils de calibre 12	
	États-Unis d'Amérique	2			127cm	
	Afrique du Sud	1			12,7mm	
Armes légères						
6. Mortiers de calibre inférieur à 75 mm	Singapour	35			Mortiers automatiques de 40mm	

Annexe

Vues exprimées par les gouvernements conformément aux paragraphes 6 a) et b) de la résolution 64/54 de l'Assemblée générale

Israël

[Original : anglais]
[10 août 2010]

Israël se félicite du maintien du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies et des efforts déployés par l'Organisation et les États Membres qui contribuent au Registre pour faire de celui-ci un précieux outil de renforcement de la confiance et de la sécurité internationales qui soit aussi utile et universel que possible et qui tienne compte des préoccupations de tous en matière de sécurité aux niveaux national, régional et mondial.

Convaincu de l'importance du Registre et de sa contribution à la stabilité et à la sécurité régionales et mondiales, Israël, depuis l'établissement du Registre, en 1992, communique chaque année des informations concernant les catégories d'armes classiques principales qui y sont définies. **Le critère utilisé par Israël pour la notification des transferts d'armes classiques est le départ de ces armes des zones sous sa juridiction ou leur arrivée dans ces zones.**

Israël estime qu'il faudrait renforcer la participation au Registre dans les régions à risque telles que le Moyen-Orient afin d'inclure les États qui ne communiquent pas d'informations à l'heure actuelle. Cela devrait être un objectif prioritaire pour le Registre. À notre avis, celui-ci devrait rester simple et ciblé et continuer de viser l'objectif pour lequel il a été créé, à savoir l'instauration de mesures de confiance et de sécurité qui encouragent l'ouverture et démontrent des intentions pacifiques, une attitude favorable à l'établissement de relations de bon voisinage et le souci d'éviter une course aux armements inutile.

Israël appuie les initiatives multilatérales et bilatérales visant à éliminer le trafic et la prolifération des armes classiques sous toutes leurs formes. Il est quotidiennement exposé à des attaques d'organisations terroristes visant délibérément sa population civile et des objectifs civils, y compris son aviation civile.

Nous demandons instamment aux États Membres qui participent au Registre de concentrer leur attention sur la prévention du terrorisme. À cet égard, il convient d'accorder une attention particulière au commerce illicite et au trafic d'armes et de munitions tels que les systèmes portables de défense antiaérienne (MANPADS), les roquettes de courte portée et les engins explosifs artisanaux. Des mesures efficaces devraient être prises pour prévenir le trafic des systèmes de lancement, des munitions et des composantes essentielles pour la construction de ces engins explosifs.